

*infos***TROOZ**

Journal d'information qui porte **un regard pertinent** sur votre commune !

PROPRETÉ PUBLIQUE : UN ENGAGEMENT DE TOUS LES JOURS

3 › Trooz se transforme :
petits gestes et grands projets

14 › Bibliothèque :
la lecture est notre priorité !



SOMMAIRE

3 › TRAVAUX ET RECONSTRUCTION

- » Des infrastructures rafraîchies
- » Des voiries et espaces verts entretenus
- » Cap sur l'avenir

4 › ENVIRONNEMENT

- » Que faire si vous croisez un raton-laveur à Trooz ?

5 › ÉTAT-CIVIL

6 › DOSSIER

- » Propreté publique :
un engagement de tous les jours

8 › ÉCOLES

- » Ca bouge dans les écoles communales

9 › CPAS

- » L'insertion socioprofessionnelle :
une mission clé du CPAS !

10 › INFOS UTILES

- » Le service Jeunesse :
un accompagnement
au quotidien pour vos enfants
- » Un numéro visible, un secours rapide !
- » Un chien d'assistance judiciaire à la Zone
de Police Secova.
- » La stérilisation des chats : un geste
responsable soutenu par votre commune
- » BelDrive : demandez votre permis de conduire
en ligne !
- » Les prochaines formations de l'Espace Public
Numérique de Trooz !

14 › CULTURE, BIBLIOTHÈQUE

- » Bibliothèque : la lecture est notre priorité !
- » RAPPEL : Votre patrimoine a besoin de vous.

15 › VIVRE À TROOZ

- » Balade contée aux flambeaux – Halloween à
Trooz.
- » Les loisirs de nos aînés

16 › AGENDA

EDITO



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens de Trooz,

L'été s'efface et laisse place à la douceur de l'automne. J'espère que vous avez profité de cette belle saison, notamment des nombreux événements qui ont fait battre le cœur de notre commune.

Derrière les fêtes de village, les brocantes ou les tournois sportifs, il y a des bénévoles passionnés. Je tiens à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui animent nos villages avec une énergie incroyable. La Commune sera toujours à vos côtés pour soutenir vos projets.

Mais l'action ne s'arrête jamais à Trooz ! Vous le verrez dans les pages qui suivent, les travaux continuent. Qu'il s'agisse de grands chantiers ou d'interventions quotidiennes pour entretenir nos espaces verts et nos chemins, nos équipes sont sur le terrain.

Cet effort collectif pour embellir notre commune nous concerne tous. La propreté est un travail d'équipe. Chacun de nous a un rôle à jouer pour que nos rues restent accueillantes. Un mégot jeté à terre, une déjection non ramassée... ces détails peuvent tout changer. Avoir une commune où il fait bon vivre est une responsabilité partagée. En 2025, ces gestes de civisme devraient être une évidence pour tous. Si nécessaire, notre agent constatateur est là pour nous le rappeler.

C'est une mission que portera avec dynamisme notre nouveau Commissaire, Monsieur Thomas CASTELA MONROY. Il succède à Madame GIMMI, que nous remercions pour son travail et à qui nous souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Je ne vous retiens pas plus longtemps et vous souhaite une très bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Fabien BELTRAN



RESPONSABLE DE PUBLICATION

Joëlle DEGLIN

Toute reproduction totale ou partielle nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER ÉCOLOGIQUE

Tirage 4250 ex.

Photo de couverture :
© Jean-Louis Lejaxhe

Éditeur responsable

Collège communal

Conception et réalisation

Service Communication

Grand'rue 216c – 4870 TROOZ

Communication@trooz.be

Graphisme : Noir & Clair

Administration communale

Grand'Rue 216C – 4870 TROOZ

0487 37 74 23

info@trooz.be

www.trooz.be



Rejoignez-nous
sur Facebook



VISITEZ TROOZ.BE





TROOZ SE TRANSFORME : PETITS GESTES ET GRANDS PROJETS

Partout dans la commune, ça bouge. Des écoles qui retrouvent un coup de neuf, des rues fleuries, des sentiers entretenus... et à l'horizon, de grands chantiers qui façonneront le Trooz de demain. Entre soins du quotidien et projets d'envergure, la commune avance avec une même volonté : améliorer le cadre de vie de ses habitants.

DES INFRASTRUCTURES RAFFRAÎCHIES

À Nessonvaux, les écoles maternelle et primaire profitent d'un rafraîchissement bienvenu. Ces travaux permettent d'offrir aux enfants et aux enseignants un environnement plus agréable et fonctionnel, où il fait bon apprendre et évoluer.

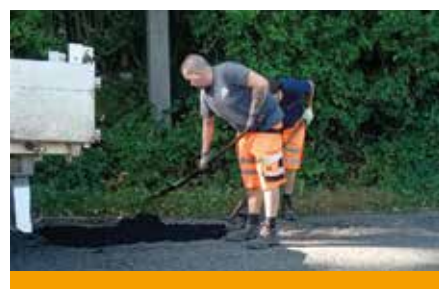
Dans plusieurs quartiers, la sécurité et l'esthétique des espaces publics sont également renforcées grâce à la remise en état des garde-corps et des grilles, de la cité de Fraipont à la rue Voie Colas.



DES VOIRIES ET ESPACES VERTS ENTRETENUS

Si certains chantiers attirent l'attention, une grande partie du travail se fait au quotidien. Les ouvriers communaux multiplient les interventions, souvent invisibles mais essentielles :

- › réparation de tronçons de voiries en asphalte froid pour améliorer la circulation ;
- › entretien régulier des plaines de jeux, chemins et sentiers pour permettre aux familles et promeneurs d'en profiter en toute sérénité ;
- › réparation et prochain curage des avaloirs, programmé avant l'automne ;
- › fleurissement des places, rues et ponts, qui apporte une touche de couleur et de convivialité à la commune ;
- › entretien habituel des cimetières, qui préserve ces lieux de mémoire dans le respect et la dignité ;
- › préparation des festivités locales et des activités estivales, qui rythment la vie communale et renforcent le lien social.



CAP SUR L'AVENIR

Au-delà de l'entretien quotidien, la commune se projette vers l'avenir avec plusieurs projets. Parmi eux :

- **Une nouvelle crèche communale** rue de Verviers, pour répondre aux besoins des familles et accompagner la petite enfance.
- **Un Hall des sports**, qui offrira aux clubs et associations locales des infrastructures modernes et adaptées.
- **La démolition du quartier de la Fenderie**, appelé à devenir un espace de vie plus agréable et mieux structuré.

- **Une nouvelle salle de gym à Fraipont**, qui viendra compléter les installations sportives existantes.
- **Des aménagements pour le FC Trooz**, afin de soutenir la pratique du football et encourager la vie associative.
- **Une nouvelle Administration communale**, pensée pour renforcer l'accueil et la proximité avec les citoyens.
- **Rénovation complète de l'école de La Brouck et de la place Teixeira**, pour améliorer le cadre de vie des enfants et des citoyens.

Derrière chaque sentier entretenu, chaque bâtiment rénové et chaque projet en préparation, il y a une volonté commune : offrir aux habitants un environnement sûr, accueillant et convivial. Trooz continue d'écrire son histoire, avec et pour ses citoyens.

ENVIRONNEMENT



QUE FAIRE SI VOUS CROISEZ UN RATON LAVEUR À TROOZ ?

Le raton laveur (Procyon lotor) est une espèce invasive en Wallonie. Il représente un danger pour la biodiversité et peut transmettre des maladies.

LES BONS RÉFLEXES :

- Ne pas s'approcher ni nourrir un raton laveur (vivant, malade ou mort).
- Ne pas toucher un animal mort sans gants jetables et masque.
- Fermer les bacs à sable et surveiller les enfants.
- Tenir les chiens en laisse, les vermifuger et éviter tout contact avec l'animal.
- Laver soigneusement fruits et légumes cueillis dans la nature, et cuire les aliments provenant de zones fréquentées.

« La liste des piégeurs agréés est disponible en ligne » en cas de difficulté, contactez le service environnement par mail à environnement@trooz.be ou par téléphone au 0484/62.35.86

EN RÉSUMÉ

Ne touchez pas – Ne nourrissez pas – Signalez !

Votre vigilance contribue à **protéger notre environnement, nos enfants, nos animaux** et à maintenir l'équilibre naturel de notre région.

POUR TOUT SIGNALEMENT OU QUESTION :

- Contactez le service environnement de la commune de Trooz : 0484/62.35.86

Ou rendez-vous sur :



DÉCÈS



Thonnard Robert 05/01/1947 – 28/06/2025
 Delheid Arlette 02/04/1948 – 20/07/2025
 Noirfalise Fredy 20/07/1951 – 13/06/2025
 Lemeunier Marie 30/03/1952 – 28/06/2025
 Depasse Jean 04/06/1965 – 31/07/2025

Bada Bernard 05/03/1968 – 01/08/2025
 Simons Jeannine 22/02/1973 – 16/06/2025
 Brouwers Olivier 26/01/1974 – 25/06/2025
 Bolmain Jean-Yves 10/08/1989 – 29/07/2025
 Juprelle Adrien 23/10/1989 – 28/06/2025

MARIAGES



28/05/25 – Saussez Maëlane & Pirard Dominique – Trooz
 07/06/25 – Franck Cendrine & Delain Jonathan – Ottignies-Louvain-la-Neuve
 Vander Zande Charlotte & Chevalier Basile – Trooz
 14/06/25 – Muller Déborah & Deblinde Hugues – Trooz
 Das Maryne & Gaspar Francis – Wanze
 21/06/25 – Leclercq Jean & Brosens Valérie – Aywaille
 Collette Maude & Rizza Patrick – Trooz
 Chapelle Cécily & Croche Jérôme – Trooz
 28/06/25 – Beuken Pascale & Octave Guy – Trooz
 Jennotte Léa & Moutschen Brice – Trooz
 30/06/25 – Gauthy Jill & Caferoglu Emre – Peer
 05/07/25 – Kuypers Bénédicte & Abeels Noé – Trooz
 19/07/25 – Bailly Stéphan & Cieslewicz Anouchka – Trooz
 Cascione Elodie & Radoux Jordan – Olne
 Coppola Maria & Bonasia Jonathan – Seraing
 Neys Sarah & Halboister Romain – Trooz
 26/07/25 – Troupin Emeline & Destexhe Thibaut – Trooz
 02/08/25 – de Walque Géraldine & Leyens Roosevelt – Trooz
 09/08/25 – Assuntini Alicia & Fegers Kévin – Trooz



NAISSANCES

14/05/25 – Sangiovanni – Nell Evelyne Alessandro
 16/05/25 – Diallo – Yousouf
 28/05/25 – Paquet Larhonduse – Raphaël
 Lucas – Juliette
 29/05/25 – Louis – Lyse
 02/06/25 – Beïdou Idrissa – Hicham
 03/06/25 – Afkir – Mayssa
 Demir – Emin
 Gallo – Mattia
 15/06/25 – Gossoin – Nolan Manuel
 25/06/25 – Duysens – Gabriel Jérôme Florent
 10/07/25 – Conde – Yahaya
 12/07/25 – Muhangi Shahikhani – Ilaria Maria
 Mackowiak – Victor Martin Séverine Antoine Claude
 19/07/25 – Pollenus Teheux – Simon Christelle Antoine
 26/07/25 – Despontin – Balthazar David Marin
 27/07/25 – Mbembe – Beni



PROPRETÉ PUBLIQUE : UN ENGAGEMENT DE TOUS LES JOURS

La propreté publique, c'est bien plus qu'une question d'esthétique. Elle touche à notre qualité de vie, à notre santé, à l'attractivité de notre commune... et à notre portefeuille.

À Trooz, tout comme ailleurs en Wallonie, les services communaux et intercommunaux travaillent chaque jour pour maintenir nos rues propres. Mais sans le civisme de chacun, ces efforts restent vains.

LA MALPROPRETÉ, UN COÛT LOURD POUR LA COLLECTIVITÉ

Dépôts sauvages, sacs abandonnés, mégots, chewing-gums... Chaque habitant produit en moyenne **8 kg de déchets abandonnés par an**. Cela représente, pour une Commune comme Trooz, 68 tonnes (68.000 kg!) à ramasser et des centaines de milliers d'euros à dépenser uniquement pour réparer les dégâts de l'incivilité.

Ce budget pourrait pourtant être investi dans d'autres services utiles à la population.

A QUOI SERT LA TAXE «POUBELLES» ?

Beaucoup l'ignorent, mais la taxe déchets que nous payons chaque année ne couvre que la gestion des déchets ménagers :

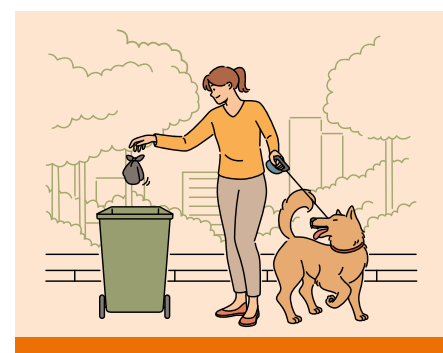
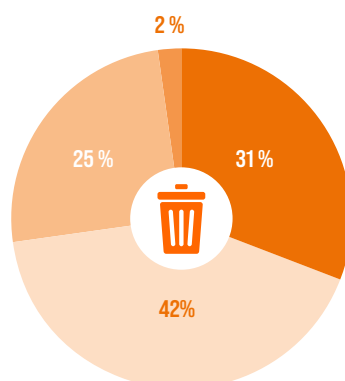
- › 31 % pour le traitement des déchets
- › 42 % pour le fonctionnement des recyparcs
- › 25 % pour la collecte en porte-à-porte
- › 2 % pour les actions de prévention

Le **maintien de la propreté publique** (ramassage des déchets abandonnés, entretien des espaces publics, sanctions, etc.) n'est pas inclus dans cette taxe : il s'agit donc d'un coût supplémentaire pour la commune.

LES RÈGLES À RESPECTER

Pour garder notre commune propre, quelques gestes simples font la différence :

- › **Sortir ses sacs** uniquement aux heures autorisées (au plus tôt à 18h la veille, au plus tard à 6h le jour de collecte – 5h en juillet et août).
- › **Trier correctement** : utiliser le sac bleu PMC, ficeler ou mettre en caisse le papier-carton, séparer le verre blanc et le verre coloré.
- › **Entretien son trottoir et les rigoles (filets d'eau) attenants** : enlever mauvaises herbes, feuilles, neige et verglas.
- › **Ramasser les déjections canines**.
- › **Utiliser les poubelles publiques** uniquement pour les déchets produits dans la rue (pas pour vider sa poubelle domestique).





CE QU'IL EST INTERDIT DE FAIRE

- › Jeter quoi que ce soit par terre (mégot, canette, masque, chewing-gum...) sous peine d'une **amende pouvant atteindre 350 €**.
- › Déposer des déchets au pied des bulles à verre ou à textile.
- › Nourrir les animaux errants.
- › Réaliser graffitis ou tags hors zones autorisées.
- › Jeter des déchets dans les égouts (peinture, huiles, sacs à crottes...).

LE TRI ET LES COLLECTES À TROOZ

- › **Sac bleu PMC** : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons.
- › **Papier-carton** : journaux, magazines, cartons propres et pliés.
- › **Ordures ménagères** : uniquement ce qui ne peut être recyclé (conteneurs noirs ou sacs rose pour les citoyens en dérogation de conteneurs).
- › **Conteneurs verts** : déchets recyclables
- › **Verre** : en bulles à verre, selon couleur.
- › **Encombrants** : via collecte annuelle, recyparc ou ressourcerie.
- › **Déchets spécifiques** : huiles, piles, déchets électriques, dangereux... au recyparc.

RAMASSAGES DES IMMONDICES -

1 semaine sur deux (semaines paires)

MERCREDI MATIN

Conteneur gris (déchets résiduels) et conteneur vert (déchets organiques)

SACS BLEUS (PMC) et cartons

Un mercredi sur deux (voir calendrier Intradel)

Collecte des SAPINS DE NOËL

Début janvier

Le recyparc est accessible gratuitement pour les particuliers et dispose aussi d'un service mobile pour les personnes moins mobiles.

RECYPARC

Rue de Verviers 55/Z, 4870 Trooz
Tél. : 04 351 84 98

Ouvert du **mardi au vendredi**
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h et
le samedi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

RÉDUIRE SES DÉCHETS : DES GESTES SIMPLES

- › **Limiter les emballages** : préférer le vrac et les sacs réutilisables.
- › **Composter (si possible)** : réduire la part de déchets organiques.
- › **Allonger la durée de vie des objets** : réparer, donner, vendre.
- › **Limiter le gaspillage alimentaire** : planifier ses repas, conserver correctement.

COMBIEN DE TEMPS POUR DISPARAÎTRE ?

- › Mouchoir en papier : **3 mois**
- › Pelure de fruit : **3 à 6 mois**
- › Chewing-gum : **5 ans**
- › Mégot : **10 à 15 ans**
- › Canette en aluminium : **100 ans**
- › Bouteille en plastique : **plusieurs siècles**
- › Bouteille en verre : **4 000 ans**

S'ENGAGER CONCRÈTEMENT

- › Participer au **Grand Nettoyage de Printemps** organisé par Be WaPP.
- › Devenir **Ambassadeur de la Propreté** et entretenir un secteur toute l'année.
- › Signaler à la commune tout dépôt sauvage au service environnement ou via le formulaire de contact sur le site www.trooz.be

La propreté publique est un **enjeu environnemental, social et économique**. Les infrastructures et services existent : collectes sélectives, recyparc, ressourcerie, actions citoyennes. Mais la réussite dépend de l'implication de chacun.

Trooz plus propre, c'est possible, et ça commence par un geste simple... le vôtre.

BON À SAVOIR

La commune de Trooz a mis en place des nouveaux services dédiés aux citoyens :

› Sofie

SOFIE est une société coopérative à finalité sociale qui prend en charge la collecte, le tri, le démantèlement de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) en vue de leur recyclage et de leur réutilisation. Elle propose ainsi pour nos citoyens :

- **l'enlèvement de déchets verts** (déchets de jardin) par abonnement avec conteneur ou collecte sur demande ;
- **la réparation d'électroménagers**.

Infos : 04 222 41 11 -

info@electrosocie.be ou
travaux@trooz.be

› Points d'Apports volontaires (PAV)

Les points d'apports volontaires permettent aux habitants sans grand conteneur de déposer leurs déchets ménagers résiduels en dehors des jours de collecte. L'accès aux PAV se fait avec un badge personnel, distribué par Intradel et associé à l'adresse du chef de ménage.

Ils sont placés :

- › Zoning de Trooz
- › Devant l'école de La Brouck

Infos via Intradel:

04/240 74 95



CA BOUGE DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

Pour cette rentrée, de nombreux projets ont été initiés dans toutes les implantations scolaires.

FRAIPONT

A **Fraipont**, les élèves ont installé un potager dans lequel des potirons, des haricots, de la salade, des pâtissons ont notamment été plantés avant les grandes vacances. Le temps de la récolte est maintenant arrivé.

L'équipe éducative, en partenariat avec les parents, souhaite agrandir le jardin en y installant des bacs de culture surélevés afin d'y semer encore plus de légumes qui pourront être dégustés de plusieurs manières. C'est aussi l'occasion de faire de belles découvertes culinaires.

En complément à ces aménagements, ils envisagent également le placement d'un collecteur d'eau de pluie.



PÉRY

L'équipe éducative de **Péry** a choisi, en collaboration avec le comité de parents, de réhabiliter la mare se trouvant près de l'école afin d'y créer un espace pédagogique extérieur dédié aux enfants. Il s'agira d'y créer un lieu d'apprentissage enrichissant pour les élèves ainsi qu'une classe du dehors, où il sera possible d'observer la faune et la flore et de découvrir la biodiversité locale.



PRAYON — NESSONVAUX

Les équipes maternelles de **Prayon** et **Nessonvaux** ont quant à elles retenu le thème de l'abeille. Les petits vont découvrir ce drôle d'animal, les différentes étapes de sa vie, son habitat et son utilité. Une animation sur le thème du miel a déjà été organisée. La fabrication de ce doux produit s'est révélée très enrichissante.



Les enseignantes et les élèves des classes primaires de **Nessonvaux** vont organiser un spectacle de Saint-Nicolas sur le thème de l'eau. C'est donc ce fil conducteur qui servira de base pour le travail de l'année.

Les enfants seront sensibilisés à l'importance d'économiser l'eau, qui sera étudiée sous toutes ses formes. Ils découvriront son cycle, parfois par le biais d'un tableau de maître, par exemple « Après la pluie » de Gustave Klimt, ou par celui de la littérature avec des ouvrages tels que « La vie en bleu » de Carl Norac et « Le Nuage bleu » de Tomi Ungerer.



Enfin, ce sont les cinq sens et les dangers domestiques qui feront l'objet de la plus grande attention des élèves des classes primaires de Prayon qui, outre des ateliers ponctuels sur ces thèmes, iront découvrir l'univers dédié aux cinq sens à Houtopia, centre pédagogique à Houffalize.



LA BROUCK

Quant aux élèves de **La Brouck**, ils vont enfiler leur casquette de « petits artistes curieux » et explorer l'univers coloré des peintres, sculpteurs et dessinateurs. Ils s'inspireront de leurs créations pour inventer les leurs. Les enfants de maternelle découvriront tout d'abord Victor Vasarely tandis que les primaires dessineront à la manière de Mam, Joan Miro, Vassily Kandinsky et David Ferreira.

Et pour clore l'aventure en beauté, la fancy-fair de fin d'année se transformera en une grande galerie d'art où leurs chefs-d'œuvre seront exposés.



LA COMMUNE APPORTERA SON AIDE, LORSQUE CE SERA NÉCESSAIRE, POUR LA RÉALISATION DE CES BEAUX PROJETS.

L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE : UNE MISSION CLÉ DU CPAS !

Le CPAS ne se limite pas à octroyer une aide financière en cas de difficulté. Sa mission, c'est aussi d'ouvrir des perspectives en aidant ses bénéficiaires à trouver ou retrouver une place sur le marché du travail.

À travers l'acquisition de compétences directement liées à un emploi ou à une formation, les CPAS aident les personnes à se construire un véritable bouclier contre la précarité, leur offrant de meilleures chances de rebondir face aux imprévus de la vie.

Pour cela, il dispose d'outils spécifiques : les contrats Article 60§7 ou 61.

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT ARTICLE 60§7 OU 61 ?

Ce sont des contrats de travail spécifiques permettant à un bénéficiaire du CPAS d'accéder à un emploi rémunéré, le temps nécessaire pour récupérer ses droits aux allocations de chômage et surtout pour **acquérir une expérience professionnelle solide.**

Selon le cas, le travailleur peut :

- ▶ être engagé directement au sein du CPAS,
- ▶ être mis à disposition d'une commune, d'une IDESS, d'une ASBL, d'une intercommunale ou d'un hôpital public,
- ▶ Rejoindre une initiative d'Économie Sociale agréée.

Ces contrats donnent l'opportunité de **développer ses compétences, de se former ou de relancer une carrière professionnelle après une épreuve de vie.** Toute personne intéressée peut s'adresser au CPAS de sa commune de résidence pour vérifier si elle remplit les conditions et être accompagnée dans la démarche.

Article 60§7 et 61 : un atout gagnant-gagnant

Pour l'entreprise : un recrutement responsable et avantageux

En accueillant un travailleur via un contrat Article 60§7 ou 61, vous :

- ▶ intégrez un nouveau collaborateur motivé dans votre équipe,
- ▶ bénéficiez d'un cadre clair et d'un suivi constant assuré par le CPAS,
- ▶ réduisez vos coûts grâce à un soutien financier mensuel,
- ▶ valorisez votre engagement social en soutenant concrètement l'insertion socioprofessionnelle.

En engageant une personne sous contrat Article 60 ou 61, un employeur ne se limite pas à combler un poste : il contribue à redonner une place à quelqu'un dans la société. Ce choix valorise l'humain avant tout, en offrant une seconde chance et en démontrant qu'une entreprise peut avoir un impact concret et positif au-delà de la logique purement économique.

Pour le travailleur : un tremplin vers l'emploi durable

Un contrat Article 60§7 ou 61, c'est :

- ▶ un emploi à temps plein,
- ▶ un apprentissage par l'expérience en lien avec le métier occupé
- ▶ un accompagnement social et professionnel continu,
- ▶ la possibilité de retrouver des droits sociaux (allocations de chômage),
- ▶ et surtout, une passerelle vers un emploi stable et une réinsertion durable.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter le service Insertion pour en discuter.

- ▶ CPAS de Trooz,
Grand'Rue, 216 C
4870 Trooz
Tél. 0486/48.28.01
Mail : claudia.florio@trooz.be



LE SERVICE JEUNESSE : UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN POUR VOS ENFANTS

À Trooz, le service Jeunesse (Accueil Temps Libre) met tout en œuvre pour accompagner vos enfants en dehors des heures de classe. Animations, aide aux devoirs, activités créatives ou encore excursions : les jeunes de la commune ne manquent pas d'occasions de s'épanouir, de découvrir et de s'amuser.

UNE MISSION CLAIRE : GRANDIR ENSEMBLE

La coordination ATL (Accueil Temps Libre) a pour objectif de :

- développer et superviser les activités extrascolaires proposées aux enfants de la commune,
- animer le **Conseil communal des enfants**,
- organiser des animations ponctuelles et variées (éducatives, culturelles et de loisirs) en collaboration avec les habitants, les jeunes et les associations locales,
- mettre en place des **activités de vacances** lors des congés scolaires.

En bref, un programme pensé pour favoriser l'éveil, la créativité et la socialisation des plus jeunes.

L'AIDE AUX DEVOIRS : UN COUP DE POUCE BIENVENU

Votre enfant peine à terminer ses devoirs à la maison ? Il manque de méthode, ou vous n'avez pas toujours le temps de l'accompagner ?

Pas de panique : l'équipe de l'**École de devoirs** est là pour l'aider à gagner en autonomie et en confiance.

Les lundis, mardis et jeudis, de la sortie de l'école à 17h, les enfants du primaire sont accueillis pour travailler dans un cadre serein. Une fois les tâches terminées, place aux jeux et aux activités créatives ! Une garderie est également prévue jusqu'à 18h.

Encadrés par **Nicolas Ebner** et **Sylvain Revelard**, vos enfants reçoivent des conseils d'organisation, une méthodologie adaptée et un suivi personnalisé.

OÙ ?

À l'Espace 1000 mains
(ancienne Maison de l'Emploi),
rue de l'Église 22, Trooz.

QUAND ?

Lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h30.

Tarif : 1 € par séance.

LE COIN ÉVEIL : DES MERCREDIS HAUTS EN COULEUR

Tous les mercredis après-midi, l'Espace 1000 mains se transforme en terrain de découvertes. Le **Coin Éveil** propose aux enfants du primaire, qu'ils résident à Trooz ou qu'ils fréquentent une école de la commune, de plonger dans un univers riche et varié :

cirque – cinéma – piscine – théâtre – foire de Liège – bricolages à thèmes – visites culturelles...

Un programme qui allie plaisir, apprentissage et nouvelles rencontres !

STAGE D'AUTOMNE : CAP SUR L'AVENTURE

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre, le service jeunesse organise son stage de psychomotricité.

INFOS & INSCRIPTIONS

Vanessa Gabriel
0484 62 48 20

jeunesse@trooz.be





UN NUMERO VISIBLE, UN SECOURS RAPIDE !

Publication de la Zone de secours

Vesdre - Hoëgne & Plateau - Département prévision - Juillet 2025

RENDEZ VOTRE NUMÉRO DE MAISON CLAIR ET LISIBLE POUR FACILITER LE TRAVAIL DES SERVICES DE SECOURS !

Saviez-vous qu'en Belgique, la loi impose d'afficher son numéro de maison de manière clairement visible depuis la voie publique ?

Lorsqu'on pense à la sécurité de son domicile, on pense souvent aux alarmes, aux verrous ou à la vidéosurveillance. Pourtant, un élément beaucoup plus simple est souvent négligé : la visibilité du numéro de maison. Ce détail, en apparence anodin, peut faire toute la différence en cas d'urgence.

Pompiers, ambulanciers, policiers... Tous les services de secours s'appuient sur une information cruciale pour intervenir rapidement : l'adresse exacte. Si le numéro de votre maison est difficile à repérer, mal éclairé, effacé ou caché par des plantes, les secours peuvent perdre de précieuses minutes à chercher le bon domicile. Or, en situation d'urgence médicale ou lors d'un incendie, chaque seconde compte. Une intervention retardée peut avoir des conséquences dramatiques.

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Voici quelques conseils simples mais efficaces pour rendre votre numéro de maison facilement identifiable :

- › Optez pour des chiffres de grande taille, contrastés et lisibles à distance.
- › Installez votre numéro à un endroit visible depuis la rue, même de nuit.
- › Assurez-vous qu'il est bien éclairé (par un éclairage extérieur ou des chiffres réfléchissants).
- › Dégagez toute végétation ou objet qui pourrait le cacher.
- › Entretenez-le régulièrement pour qu'il ne s'efface pas avec le temps.

En complément de l'affichage de votre numéro d'habitation, pour renforcer davantage votre sécurité, nous vous conseillons également de télécharger l'application 112 BE. En cas d'appel d'urgence via celle-ci, les services de secours pourront vous géolocaliser précisément et intervenir plus rapidement !

Pour la télécharger gratuitement, vous pouvez scanner l'un des QR codes ci-dessous.

IOS



ANDROID



Pour plus d'infos à ce sujet :

www.zone-vhp.be

Département prévision :

087/479.822



Vous êtes ?

COMMERÇANT OU INDEPENDANT SUR TROOZ
ORGANISATEUR D'UN EVENEMENT

COMMUNIQUEZ SUR NOTRE ÉCRAN

VISIBILITÉ 7/7
VOTRE MESSAGE DIFFUSÉ
390 X / JOUR

INFOS & CONTACT :
ACIT.TROOZ@GMAIL.COM



15 JOURS DE VISIBILITÉ GRATUITES POUR LES MEMBRES

WWW.COMMERCETROOZ.BE

Annuaire des commerçants
+ DE 120 COMMERÇANTS ET INDEPENDANTS SUR TROOZ.



UN CHIEN D'ASSISTANCE JUDICIAIRE À LA ZONE DE POLICE SECOVA.

Les chiens d'assistance judiciaire (CAJ) prennent une place croissante dans le paysage judiciaire, en apportant un soutien précieux aux victimes et aux témoins, tout au long des procédures légales.

Vivre un événement traumatisant, entrer dans un commissariat ou être entendu lors d'une audition sont des situations générant beaucoup d'anxiété. La présence d'un chien d'assistance, rigoureusement formé par l'ASBL Os'mose, aide à réduire ce stress. Elle favorise une atmosphère apaisée et sécurisante, offrant un soutien sans jugement.

Ce contact humanise la procédure judiciaire et facilite la libération de la parole. Il crée un climat de confiance et aide à s'exprimer plus sereinement. Le lien physique avec l'animal a un effet bénéfique : il réduit le stress, calme la respiration et diminue la fréquence cardiaque et la pression artérielle.

C'est pour ces raisons que la Zone de Police Secova, sous l'impulsion de son Chef de Corps, le Commis-

saire Divisionnaire Vincent Braye, et avec l'appui du collège de police, a accueilli Oslo, un Golden Retriever de deux ans. Il travaille avec sa référente, Catherine Jans, formée à la psychologie canine, au bien-être animal et aux commandes spécifiques à un CAJ. Plusieurs entraînements ont permis de créer un lien solide entre Catherine et Oslo afin qu'ils puissent travailler et cohabiter harmonieusement.

Catherine est épaulée par Aude Pinkers, son back-up, également formée pour intervenir en cas d'absence.

Conformément à son statut, Oslo peut accéder à tous les lieux publics, ce qui permet sa présence sur le terrain.

L'ASBL Os'mose, labellisée par l'Assistance Dogs International (ADI), suivra le binôme tout au long de la carrière d'Oslo. À 10 ans, il prendra une retraite bien méritée comme chien de famille. D'ici là, il continuera à apaiser les victimes, dans le respect constant de son bien-être.



Saviez-vous que la **stérilisation des chats est obligatoire en Wallonie** ? Cette mesure, prévue par le Code Wallon du Bien-Être Animal, vise à lutter contre la surpopulation féline qui entraîne chaque année de grandes souffrances. En effet, les refuges débordent et ne disposent pas toujours des places nécessaires pour accueillir tous les animaux. Beaucoup de chatons errants, livrés à eux-mêmes, ne survivent pas ou grandissent dans de terribles conditions.

POURQUOI STÉRILISER ?

Chaque année, des dizaines de milliers de chats errants se reproduisent librement. Les chatons qui naissent sans soins ni nourriture sont condamnés à une vie de misère. La seule solution durable pour réduire cette souffrance et limiter la prolifération est la stérilisation.

L'AIDE DE LA COMMUNE DE TROOZ

Afin de soutenir les citoyens dans cette démarche, la commune de Trooz met en place une **campagne de stérilisation des chats errants**. Concrètement :

- › Des **cages-trappes** sont mises gratuitement à disposition.
- › Après avoir complété le **formulaire officiel** disponible à l'administration communale, un **bon de stérilisation** vous sera remis.
- › L'intervention est réalisée par un vétérinaire conventionné, uniquement sur rendez-vous.
- › Outre la stérilisation, le chat sera également **marqué d'une petite entaille à l'oreille**, afin d'éviter toute capture ultérieure inutile.

La démarche est **gratuite pour les citoyens** : les frais sont pris en charge par la commune, à condition que le formulaire dûment complété soit remis au service des travaux après l'intervention.

COMMENT PARTICIPER ?

- › Rendez-vous au **service environnement** de l'Administration communale de Trooz (Grand'Rue 216C - 4870 Trooz) pour retirer le formulaire et recevoir toutes les informations pratiques.
- › **Plus d'infos :**
www.trooz.be ou
par téléphone au
0487/37 74 23



BELDRIVE : DEMANDEZ VOTRE PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE !

Bonne nouvelle ! Les citoyens peuvent désormais introduire leur demande de permis de conduire en ligne grâce à BelDrive, la plateforme officielle lancée par le SPF Mobilité et Transports.

Ce service vise à simplifier les démarches administratives et à faire gagner du temps aux usagers.

LES AVANTAGES DE BELDRIVE

- › **Simplicité** : une interface claire et intuitive pour effectuer sa demande en quelques clics.
- › **Accessibilité** : disponible 24 h/24 et 7 j/7, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- › **Gain de temps** : plus besoin de se déplacer deux fois à l'administration communale.

QUELS PERMIS SONT DÉJÀ CONCERNÉS ?

Pour l'instant, BelDrive permet d'introduire :

- › les demandes de **permis de conduire provisoires** catégorie B,
- › les demandes de **permis de conduire définitifs** catégorie B,
- › le **renouvellement** des permis de conduire définitifs catégories A et B.

À terme, **tous les types de permis** (provisoires, renouvellements, toutes catégories) seront intégrés à la plateforme.

PLUS D'INFOS ET ACCÈS À LA PLATEFORME



LES PROCHAINES FORMATIONS DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE TROOZ !

L'Espace Public Numérique (EPN) de Trooz poursuit sa mission : accompagner tous les citoyens dans la découverte et la maîtrise des outils numériques. Ouvert à tous, il permet de se former, d'accéder à internet, et de bénéficier de conseils personnalisés d'un animateur sur place.

Que vous souhaitiez apprendre à utiliser un smartphone, mieux gérer vos photos, ou rédiger un email efficace, l'EPN est là pour vous guider.

PROGRAMME DES PROCHAINES FORMATIONS

- › **lundi 7 novembre** : *Comment utiliser et rédiger efficacement un email*
- › **lundi 28 novembre** : *Introduction au Smartphone*

MOBITIC REVIENT BIENTÔT À TROOZ

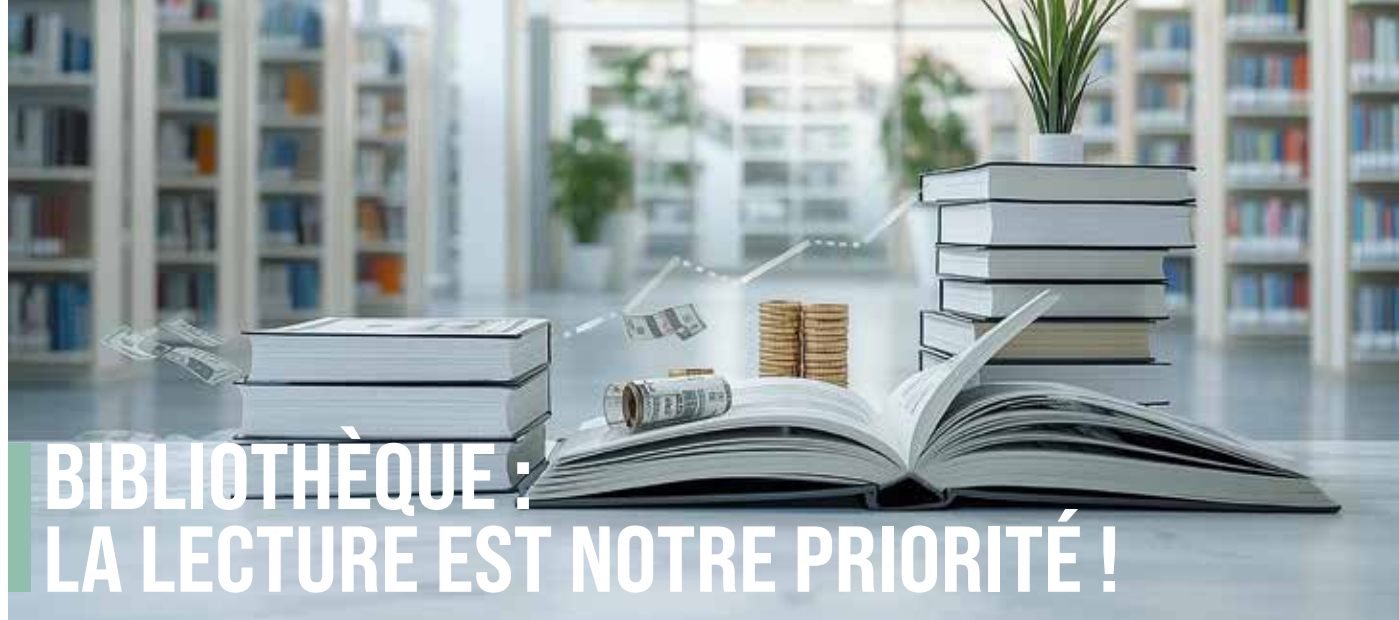
En complément, des formations du même type seront prochainement organisées par MOBITIC, afin d'élargir encore les possibilités d'apprentissage et de découverte pour les habitants. Nous vous tiendrons informés via les différents canaux de communication de la Commune.

EPN de Trooz

Place du 11 Novembre 4 – 4870 Trooz
epn@trooz.be
0476 81 01 85

Permanences :

- › Mardi : 12h45 – 17h
- › Mercredi : 9h – 12h15 et 12h45 – 17h
- › Vendredi : 12h45 – 17h [sur rendez-vous]



BIBLIOTHÈQUE : LA LECTURE EST NOTRE PRIORITÉ !

En mars 2024, un dossier de reconnaissance des bibliothèques de Trooz a été déposé auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette reconnaissance devait permettre, chaque année, le octroi d'une subvention pour la rémunération du personnel et éventuellement aussi pour le fonctionnement et pour de l'équipement mobilier et/ou informatique.

En ces temps difficiles, cette subvention aurait évidemment bien allégé les finances de la commune...

L'administration communale aurait dû recevoir une réponse, positive ou négative, au début du mois de janvier 2025. Mais elle est restée sans aucune information pendant de longs mois.

Ce n'est qu'en mai qu'elle a appris, dans les colonnes du quotidien « l'Avenir », que malgré un avis favorable, les bibliothèques communales ne seraient pas reconnues, faute de budget suffisant disponible à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pourtant, comme l'exige le Décret organisant la reconnaissance des bibliothèques, la commune a fait l'effort durant plus d'un an de financer seule le fonctionnement des deux sites, à la gare de Trooz et

à l'école communale de Fraipont. Outre ces frais « ordinaires », il s'agit également de la rémunération des deux bibliothécaires, de l'achat des livres...

Ce n'est que le 10 juillet 2025 que l'administration communale a reçu un courrier de la Ministre-Présidente Degryse l'informant que son cabinet a reçu notre demande de reconnaissance, qu'un avis favorable a bien été accordé, mais que dans le contexte budgétaire que traverse la FWB, il n'est pas possible d'accorder actuellement la reconnaissance à nos bibliothèques. Aucune information précise n'est donnée quant à une date ultérieure d'octroi de subvention...

Mais nous tenons à vous rassurer ; il n'est actuellement nullement question de fermeture de ces deux sites.

Car aujourd'hui, les bibliothèques ne sont en effet pas seulement des lieux de prêt de livres. Elles sont également des lieux de vie, d'échanges, d'expression, de lien avec les habitants !

Outre les horaires d'ouvertures au public (22 heures par semaine à la Gare et 6 heures à Fraipont), les

bibliothèques s'exportent régulièrement grâce à des activités extra-muros : partenariat avec le Club de lecture de la Maison de la Laïcité, avec la Maison médicale (organisation d'un petit déjeuner littéraire thématique), Halloween, Ness'enflamme...

Les enfants de toutes les implantations scolaires situées sur le territoire ont également pu fréquenter les lieux de manière régulière durant l'année scolaire 2024-2025, que ce soit à travers diverses activités qui y ont été organisées par les bibliothécaires, que via l'emprunt de livres de tous genres...

Enfin, ce ne sont pas moins de 12.600 ouvrages qui remplissent les étagères des bibliothèques et c'est avec bonheur que les lectrices et lecteurs s'y ruent ! Il y a en effet eu 4.888 prêts en 2023, 9.799 en 2024 et déjà 7.000 sur les six premiers mois de 2025 !

Tous ces efforts n'ont donc pas été faits en vain. La commune va tout mettre en œuvre afin de maintenir l'accessibilité aux deux bibliothèques et vous aurez toujours le plaisir d'y (re)découvrir les trésors qui s'y trouvent !



RAPPEL : VOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE VOUS

La commune lance un appel aux citoyens pour recenser le petit patrimoine populaire wallon : puits, fontaines, chapelles, potales, forges, murs anciens, arbres symboliques, etc.

L'objectif est de **dresser une carte vivante** de ces trésors, qu'ils soient publics ou privés, afin de les **valoriser, transmettre et éventuellement restaurer** grâce à des subsides.

Chacun peut participer en :

- signalant un élément patrimonial et son emplacement,
- partageant une photo, un article ou un témoignage,
- rejoignant le groupe de travail « Patrimoine ».

Préserver ce patrimoine, c'est renforcer l'identité et le lien avec la commune.

CONTACTS :

- Joëlle Deglin, Échevine
- Dépôt possible au Syndicat d'initiative de Trooz
- Plus d'infos et liste officielle des biens éligibles sur le site de l'Agence wallonne du patrimoine.



BALADE CONTÉE AUX FLAMBEAUX – HALLOWEEN À TROOZ

À l'occasion de la fête d'Halloween, le Syndicat d'initiative de Trooz vous invite à vivre une expérience magique et frissonnante !

Le **jeudi 31 octobre**, rejoignez-nous pour une **balade contée aux flambeaux** dans le quartier de Péry.

Petits et grands sont invités à se plonger dans l'ambiance mystérieuse de cette soirée, au rythme d'histoires envoûtantes... et peut-être un peu effrayantes !

Tous les petits monstres sont les bienvenus – costumes vivement encouragés pour encore plus de frissons !

**ENEZ
FRISSONNER...
SI VOUS L'OSEZ !**

Rendez-vous :
Quartier de Péry, Trooz

Date :
Jeudi 31 octobre 2025, différentes heures de départ à partir de 17h30

Inscriptions obligatoires auprès de
Visit Trooz – Place du 11 Novembre 03/001 –
0490 19 91 72

Plus d'infos sur
www.trooz.be/tourisme



LES LOISIRS DE NOS ÂÎNÉS

L'Administration communale de Trooz propose aux seniors des séjours et des excursions.

En complément, les maisons de quartiers organisent des activités tout au long de l'année :

- ▶ Le mardi papote : un moment de convivialité et d'échange autour d'un café à l'espace mille mains
- ▶ Les sorties du vendredi : une excursion mensuelle pour les pensionnés troозиens.

Sans oublier le cours de gym douce organisée le mardi matin au hall des sports.

Comment être informés ?

Aux alentours de Noël vous recevrez un « petit présent » accompagné du programme de l'année. Ce programme sera également détaillé lors du goûter proposé le 15 février 2026.

Vous pouvez aussi vous renseigner par téléphone au **0478/17.12.67** ou par mail à secretariat.bourgmestre@trooz.be

Les activités physiques

Toute l'année

En partenariat avec Thomas Verdin

• Yoga
Lundi 09h15 – 10h15

**Abonnement
60€/3 mois**

• Gym douce
Mardi 09h00 – 10h00

Hall omnisports – Rue de l'Église 22
0494 79 37 14

Les Maisons de Quartier

Toute l'année

L'Espace 1000 mains
(rue de l'Église 22)



La Maison Higny
(rue Franklin Roosevelt 293)

- Les mardis papote (matin)
- Les échappées du vendredi
- La boîte à livres
- L'école des devoirs
- Les massages bébé
- Permanence d'une psychologue
- Le Ness'Café
- Les rencontres intergénérationnelles
- Permanence de l'agent constateur
- Permanence d'un écrivain public

0484 62 48 20



LA VIE DE VOTRE COMMUNE EN UN CLIN D'OEIL

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

4 OCTOBRE

- Marché de Fraipont
- Souper spectacle organisé par l'école de Péry, à partir de 17 heures au hall omnisports de Trooz - au menu : boulets, compote et purée.
Contact : 04/351.50.57

4 ET 5 OCTOBRE

- Week-end du client

7 OCTOBRE

- Atelier sur l'estime de soi
Maison Médicale 04267/08.90

7 ET 13 OCTOBRE

- Atelier massage bébé.
Infos : Service Jeunesse 0484/62.48.20

9 OCTOBRE

- Reprise des cours de latino Fitness
Infos : 0476/94.82.23

10 OCTOBRE

- Petit déjeuner littéraire à la bibliothèque
Infos : Maison de la Laïcité 0493/15.72.62

11 OCTOBRE

- Souper annuel pâtes organisé par le Comité de parents de Nessonvaux, salle du Préau.
Renseignements auprès des enseignants.

18 OCTOBRE

- Grande collecte des jouets dans les recyparcs
Infos : Intradel 04240.74.74

19 OCTOBRE

- Marche Adeps de l'école de Fraipont
Infos : comité de parents de Fraipont
0486/34.86.18

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

20 - 24 OCTOBRE

- Stage de psychomotricité
Infos : Service Jeunesse 0484/62.48.20
- Stage aventure de Sport fun Activ ASBL.
Infos : 0479/93.43.80

25 OCTOBRE

- Concert du Cabaret Fassotte Michel Avalonne (F)
Infos : Cabaret Fassotte 0493/36.29.43

26 OCTOBRE

- Balade propreté et auberge espagnole
Infos : 0496/23.39.31

31 OCTOBRE

- Balade d'Halloween à Péry - Infos :
Syndicat d'initiative de Trooz 0490/19.91.72

1 ET 2 NOVEMBRE

- Brocante d'automne du RBC Prayon
Infos : RBC Prayon 0475/82.62.56

11 NOVEMBRE

- Commémoration Armistice

15 ET 16 NOVEMBRE

- Marché de l'artisanat à la Maison de la Laïcité
Infos : Maison de la Laïcité 0472/51.55.04

22 NOVEMBRE

- Ness'en Flamme - Infos : 0496/23.39.31
- Journée de l'arbre
Infos : Service environnement 0484/62.35.86

29 NOVEMBRE

- Concert Cabaret Fassotte Michel Azais
Infos : Cabaret Fassotte 0493/36.29.43
- Tournée Saint-Nicolas de l'Amo'Re'source
Infos : AMO'Re'Source 0495/38.21.26

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

3 DÉCEMBRE

- Tournée Saint-Nicolas de l'Amo'Re'Source
Infos : AMO'Re'Source 0495/38.21.26

6 DÉCEMBRE

- Vin chaud et tournée Saint-Nicolas du comité de l'Etincelle à Fraipont - Infos : L'Etincelle
0498/61.40.92

12, 13 ET 14 DÉCEMBRE

- Marché de Noël organisé par la Commune de Trooz
- Infos : Service communication 0498/62.78.21

20 DÉCEMBRE

- Concert de Noël du Cabaret Fassotte THE GENTLE CATS (jazz). Infos : Cabaret Fassotte
0493/36.29.43

EN AVANT PREMIÈRE...

La magie de Noël s'installe à Péry !

Préparez-vous à vivre un week-end féérique les **12, 13 et 14 décembre** au cœur du village de Péry.

Au programme : ambiance conviviale, odeurs gourmandes, artisans passionnés, animations pour petits et grands... et bien sûr, la chaleur des fêtes qui réchauffe les cœurs.

Rendez-vous au marché de Noël de Péry pour partager ensemble la magie des fêtes !

Infos : 0498/62.78.21



TOUTES LES INFOS COMPLÈTES SUR LA PAGE AGENDA DE NOTRE SITE » <https://www.trooz.be/agenda>